

UNITÉ SGP POLICE

FORCE OUVRIERE

23 avril 2010



MNS / NS UNITÉ-SGP POLICE TOUJOURS DANS L'ACTION !



Conseil
Général
des Landes

Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil général
Cabinet du Président

Réf. : D201004911
Dossier suivi par :
EM/MB/Cab 10

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des
Collectivités Territoriales
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Le 1^{er} AVR. 2010

Monsieur le Ministre,

Je souhaite revenir sur un dossier dont je vous ai déjà entretenu en novembre dernier concernant la surveillance des plages landaises pendant la période estivale.

En effet, je viens d'apprendre de source syndicale que l'effectif des CRS-MNS affectés cette année dans les Landes pourrait encore diminuer de 6 agents.

Ainsi, si cette menace se confirmait, la dotation passerait de 108 en 2008 et 97 en 2009 à 91 en 2010 pour 45 postes de secours, confirmant ainsi le retrait progressif de l'Etat de la surveillance des plages landaises.

Alors que la sécurité des biens et des personnes est un thème omniprésent dans la communication du gouvernement, les élus locaux constatent sur le terrain que la réalité est différente et que pour des raisons budgétaires, l'Etat diminue son engagement en matière de sécurité des vacanciers obligeant les communes concernées à revoir leur dispositif de sécurité alors qu'elles n'en ont pas forcément les moyens financiers ou humains.

J'ai déjà eu l'occasion de vous préciser les raisons pour lesquelles les communes tenaient à la présence des CRS-MNS sur leurs plages (expérience du secours acquise sur plusieurs années, autorité accrue des CRS-MNS détenteurs du pouvoir de police) et de vous faire part de leur inquiétude face aux difficultés qu'elles rencontrent pour recruter des chefs de poste parmi les personnels civils.

C'est pourquoi, compte tenu de ces éléments, je vous serais reconnaissant de bien vouloir réexaminer ce dossier en prenant notamment en compte les difficultés rencontrées par les communes du littoral pour remplir leur mission en ce domaine.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Henri EMMANUELLI
Président du Conseil Général

Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41
Mél. : presidence@cg40.fr
www.land.es.org

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE



Canon, le 23 Avril 2010

Monsieur Henri EMMANUELLI
Député
Président du conseil général des Landes

Monsieur le Député – Président du Conseil Général des Landes,
J'ai bien reçu vos différents courriers ainsi que les explications écrites fournies par Monsieur le Ministre de l'intérieur Brice HORTEFEUX.

Je tiens d'une part à vous remercier pour votre forte implication dans le dossier des CRS-NS qui vous avez compris nous tient particulièrement à cœur, la sécurité de nos concitoyens de plus en plus nombreux sur le littoral aquitain prouve qu'il est inconcevable d'amputer la région de cette force de police professionnelle et compétente en matière de secours en mer ainsi qu'en matière de sécurité des personnes et des biens qui évidemment comme le précise Monsieur le Ministre de l'Intérieur est notre mission première.

Comme nous l'avons évoqué lors de notre entretien, la réduction de nos effectifs sur cette mission compromettrait donc la sécurité sur et en dehors des plages. En tenant compte tout de même que la fréquentation sur une plage du littoral atteint quotidiennement la capacité équivalente à un stade de football (mission souvent assurée par au moins une compagnie). Si la volonté de l'Etat est de remplacer un fonctionnaire sur deux, il est bien évident que dans le secteur de la sécurité, nos MNS.NS ou nos motocyclistes en matière de sécurité routière ont besoin au moins d'être maintenus sinon renforcés dans leurs effectifs pour effectuer avec efficacité et en toute sérénité leur mission de service public au profit de la sécurité des personnes et des biens qui comme vous l'avez si souvent souligné dans vos différents courriers est notre préoccupation au quotidien.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé de l'évolution de ce dossier, ainsi que de sa finalité. Je vous renouvelle mes sincères remerciements.

Vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mon plus profond respect.

Franck NOUZIERES
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LA DÉFENSE DES MNS / NS NOTRE PRIORITÉ

UNITÉ SGP POLICE - Le Syndicat Majoritaire